

ÉTÉ 2022

N°131



VILLE
D'ORANGE
JE MAINTIENDRAI

ORANGE VÉRITÉS

*Les plus
Belles Nuits
de Provence*



© Alain Hanel - David Herrero

**DES CHORÉGIES AUX JEUDIS D'ORANGE
UN ÉTÉ POUR TOUS LES GOÛTS**

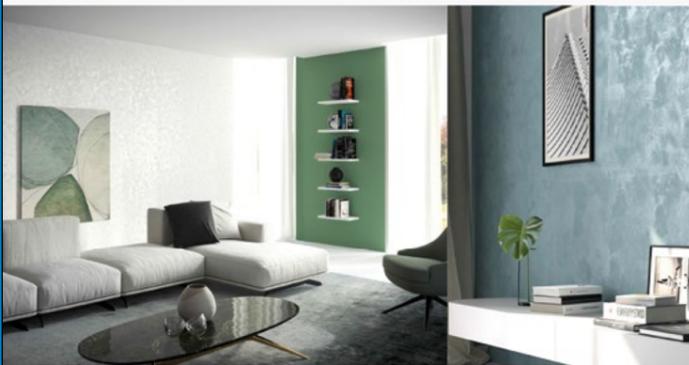


16, Avenue Henri Fabre
84100 ORANGE

04.13.07.81.84

contact@lafabriquedescouleurs.fr

QUALITÉ PROFESSIONNELLE À PETITS PRIX



- ✓ Peintures bio-sourcées à fort pouvoir couvrant
- ✓ Peintures spécifiques : anti-corrosion, anti-fumée, bois...
- ✓ Papiers peints de haute qualité
- ✓ Bétons et enduits décoratifs
- ✓ Tout pour préparer vos supports avant peinture



COMMANDE POSSIBLE SUR NOTRE SITE
WWW.LAFABRIQUEDESCOULEURS.FR

TRANSPORT

- Sanitaire
- Taxi
- 9 places

SERVICE

QUALITÉ
DISPONIBILITÉ



AMBULANCES
ORANGEOISES



Les AMBULANCES ORANGEOISES
renouvellent leur parc en hybrides



ÉDITORIAL



MAINTENIR À ORANGE SON ART DE VIVRE MALGRÉ TOUT

Dynamisme de la vie commerciale et économique, augmentation de la fréquentation des établissements publics, foisonnement des festivités et des animations culturelles, travaux de réhabilitation et d'embellissement aux quatre coins de la ville, **les exemples ne manquent pas pour démontrer qu'Orange a repris un train de vie libéré des contraintes et des absurdités gouvernementales.**

Cependant nous ne voulons pas verser dans le triomphalisme, ni dans l'inconscience.

Tout d'abord, ce regain d'activité a plusieurs causes. La latence imposée des deux dernières années provoque naturellement une matérialisation soudaine des projets privés et publics. Ensuite, il y a une heureuse concomitance qui voit l'aboutissement de chantiers, programmés il y a plusieurs années, devenir réalité.

Je pense au déménagement des Archives municipales et à la mise en valeur conséquente de l'ancien Hôtel-Dieu où elles seront bientôt installées : voici un programme déjà acté depuis 6 ans qui entre dans sa dernière phase.

L'entreprise entamée il y a 3 ans de redynamisation des commerces de centre-ville porte désormais des fruits visibles de tous. Il y a bien entendu la politique municipale de baux précaires et de remise en état des locaux commerciaux, mais il y a aussi **un investissement de 180 000 euros** par an pour les décorations lumineuses, végétales ou colorées des rues entre Noël et l'été.

Tout cela participe grandement de l'excellente harmonie qui se dégage des rues orangeoises lorsqu'elles sont fréquentées par des visiteurs étrangers qui nous témoignent leur satisfaction, et bien sûr des Orangeois qui ont plaisir à voir la ville revivre malgré les nombreux travaux. Eux-mêmes signes visibles et bruyants du surcroît d'activité.

La saison estivale ayant déjà débuté depuis deux mois avec la fête de la famille le 14 mai, nous avons déjà les premiers remerciements pour cette ferveur retrouvée,



mais aussi les quelques désagréments signalés dont nous tenons compte et que nous corrigeons autant que faire se peut pour allier la tranquillité des riverains aux contraintes d'un été festif et chaleureux.

Ces éléments visibles de la politique municipale, je le dis ici, nous les devons à Jacques Bompard dont l'action se projette encore à travers ces dossiers qu'il a traités et mis sur les rails en temps voulu. Nous avons célébré il y a peu la fête des pères, et vous le savez, en ce qui me concerne, c'est aussi la fête du maire. Je profite donc de l'occasion présente pour établir ici une vérité que savent la plupart des Orangeois, mais qu'il est nécessaire de rappeler séance tenante. Nous devons à la gestion exceptionnelle de Jacques Bompard la qualité de la situation présente.

Nous n'ignorons pas la complexité et les risques qui pèsent sur nous à cause d'une politique nationale désastreuse : immigration massive, insécurité létale et permanente, mafia des trafiquants, surendettement et inflation, santé publique détruite et mise à mal, suppression des libertés publiques. C'est justement à cause de cela que nous avons le devoir de maintenir son art de vivre à Orange, malgré tout.

Yann Bompard
Maire d'Orange
Président du Pays d'Orange



LEAF
100% électrique
DISPONIBLE



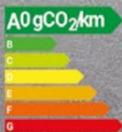
JUKE
Hybrid
OUVERTURE DES
COMMANDES
LE 1^{ER} JUIN*



QASHQAI
e-POWER
OUVERTURE DES
COMMANDES
MI-JUIN*



ARIYA
100% électrique
DISPONIBLE À
LA COMMANDE



* Sous réserve de modifications.
Emissions de CO₂ en cours d'homologation pour Juke Hybrid et Qashqai ePower.

NISSAN ORANGE

Rue Carignan, ZAC Coudoulet - 04 90 34 44 33

VISITE DU CHANTIER DU NOUVEAU PÔLE D'ÉCHANGE MULTIMODAL

Avec un investissement de 4 millions d'euros, les travaux autour de la gare vont accoucher d'une véritable plateforme multimodale. Le but est de lier voitures, vélos, bus de la ville, trains et cars de la région.

À la fin de l'été, le PEM entrera en fonction !



EDEIS : NOUVEAU GESTIONNAIRE DU THÉÂTRE ANTIQUE

Mardi 5 avril : signature de la convention de délégation de service public entre la ville d'Orange et le groupe EDEIS pour la gestion du Théâtre Antique. EDEIS a été choisi pour son sérieux et son ambition, notamment sa proposition de mettre en place un véritable parcours patrimonial entre l'Arc de Triomphe, le Théâtre Antique et le musée d'art et d'histoire afin de promouvoir Orange comme "capitale de l'innovation sonore"



RÉUNION PUBLIQUE AVEC LES COMMERÇANTS DU CŒUR DE VILLE

Lundi 16 mai, monsieur le Maire accueille les commerçants du centre-ville pour aborder la saison estivale qui commence, les problèmes qu'ils rencontrent et les suggestions qu'ils proposent pour dynamiser Orange.



GALA DE BOXE À LA BASE AÉRIENNE

Samedi 30 avril, monsieur le Maire remet un trophée dans le cadre du Blade Event, gala de boxe caritatif organisé par la BA115.



CRÉATION D'UN POINT JUSTICE

Vendredi 6 mai 2022, le maire d'Orange Yann Bompard a eu le plaisir de recevoir Anne Deligny, présidente du Tribunal Judiciaire de Carpentras et Véronique Deschamps, Secrétaire Générale du Conseil Départemental de l'Accès au Droit de Vaucluse. Lors de cette rencontre à l'Hôtel de Ville, M. le Maire et Mme la Présidente ont officiellement signé un partenariat entre le Tribunal de grande instance de Carpentras, le Conseil Départemental d'Accès au Droit du Vaucluse et la Ville afin d'acter la mise en place du point justice d'Orange.

Depuis le mois d'avril, les habitants souhaitant bénéficier d'un accompagnement juridique gratuit, réalisé par un avocat du barreau de Carpentras, peuvent prendre rendez-vous.

Vous pouvez contacter le tribunal de proximité d'Orange qui se charge de convenir d'un entretien avec l'un des trois avocats sollicités pour l'opération. Vous pouvez prendre rendez-vous auprès du tribunal de proximité d'Orange au 04 90 11 11 90 ou par courriel : tprx-orange@justice.fr



INAUGURATION DES LOCAUX DE GRAND DELTA HABITAT

Vendredi 17 juin, Monsieur le Maire accompagné de Michel Gontard, président de Grand Delta Habitat, ont inauguré les bureaux et les nouveaux logements de la rue Pourtoles.



Lundi 18 avril, la grande chasse aux œufs de Pâques sur la colline Saint-Eutrope est un succès d'affluence. Plus de 900 enfants se sont pressés aux ateliers organisés par le service des affaires scolaires.

Merci à tous les agents mobilisés pour cette belle édition 2022 !



Conçus pour optimiser les ressources en eau, les totems végétalisés, installés devant le Théâtre Municipal, nécessitent très peu d'entretien grâce à leur gestion connectée, leur autonomie énergétique par panneaux solaires et leur système de goutte à goutte fonctionnant grâce à des récupérateurs d'eau de pluie. Ces totems consomment la même quantité de CO2 qu'un arbre et participent à la dépollution de l'air. Une solution esthétique, écologique et innovante pour embellir ce cadre magnifique, entre notre Théâtre XIX^{ème} et notre mémorial des bienheureuses martyres d'Orange.



Le week-end du 1^{er} mai se tenait au Parc des Expositions d'Orange la convention ASFO CSFO, rendez-vous très attendu des fans de science-fiction de la région.

Plus de 40 exposants et de nombreux cosplayers ont fait le bonheur d'un public venu nombreux, avec 6000 participants, pour (re)découvrir leurs héros préférés, acheter des produits dérivés ou profiter des jeux d'arcades installés pour l'occasion.



Les 17 et 18 mai, vous étiez des milliers rassemblés au Théâtre Antique pour assister au tournage de l'émission "Le plus grand Karaoke de France", diffusée le 29 juin sur M6.

Aux côtés des meilleurs artistes français, vous avez pu redécouvrir les plus grands tubes de notre répertoire ainsi que les grands classiques des années 80 !



LA FÊTE DE LA FAMILLE

Samedi 14 mai, Orange a attiré une foule de parents, d'enfants et de jeunes adultes avec la sixième édition de la fête de la Famille !

Après deux ans d'absence, la fête de la famille est revenue animer la Ville permettant un moment de convivialité et de partage entre les habitants, de nouvelles rencontres entre les enfants, mais aussi entre les parents.

Les intervenants ont su donner le sourire et divertir les petits et les grands tout en mélangeant le ludique et le pédagogique !

25 ateliers avec une quinzaine d'intervenants étaient présents pour le bonheur des petits et des grands. Dans son allocution, Monsieur le Maire Yann Bompard a d'ailleurs salué la qualité des attractions proposées et l'investissement des agents de la Ville pour assurer la réussite de ce rendez-vous très attendu !

Jeux gonflables, manèges traditionnels, activités de construction, ateliers pédagogiques, maquillage, ... Autant d'animations qui font la renommée de ce rendez-vous annuel très apprécié des habitants !

Cet événement entièrement gratuit a permis à tous les Orangeois de venir profiter de cette journée festive placée sous le signe de la famille.





LE CENTRE HISTORIQUE D'ORANGE RECONNU "SITE PATRIMONIAL REMARQUABLE"

Après que M. le Maire Yann Bompard et sa délégation, composée des chefs des services concernés, ont plaidé la cause d'Orange auprès du Ministère de la Culture, ce dernier a décidé de reconnaître le centre historique de la Cité des Princes comme "site patrimonial remarquable". Le classement est actuellement en cours. Cela va permettre de protéger l'Antique Orange en aidant à la rénovation des bâtiments anciens.

Plus qu'ailleurs, les centres historiques des villes sont soumis à de nombreuses servitudes, qui sont les contraintes législatives ou réglementaires pesant sur l'urbanisme dans un but d'intérêt général (Plan local d'urbanisme, Plan d'occupation des sols, Plan de prévention des risques naturels, Monuments historiques, etc.). Un Maire ou un propriétaire ne peuvent faire ce qu'ils veulent du foncier qu'ils administrent ou qu'ils possèdent. La chose est rendue encore plus complexe dans une ville comme Orange avec le chevauchement des différentes époques : restes antiques, tracés médiévaux des rues, bâtisses de l'époque moderne, bâtiments de l'époque contemporaines... Bref, le centre ancien d'Orange se caractérise par la superposition des périodes et des servitudes.

Afin de rationaliser ces contraintes multiples et de donner un coup de pouce à la rénovation, la Ville d'Orange s'est lancée dans une longue concertation avec l'État afin d'obtenir le classement du centre-ville orangeois au titre des sites patrimoniaux remarquables (SPR). Cette nouvelle servitude se substituent aux anciens dispositifs de protection : secteurs sauvegardés, zones de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager (ZPPAUP) et aires de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine (AVAP). En devenant SPR, le centre ancien d'Orange rejoint les près de 1000 « villes, villages ou quartiers dont la conservation, la restauration, la réhabilitation ou la mise en valeur présente, au point de vue historique, architectural, archéologique, artistique ou paysager, un intérêt public » : Marseille,

Nice, Toulouse, Avignon, Carpentras, Nîmes, Pertuis, Pernes-les-Fontaines, Figeac, Sète, Béziers, Lagrasse, L'Isle-sur-la-Sorgue, etc.

En concertation avec différents services de l'État et les conseils d'un architecte, les services d'urbanisme ont d'abord tracé le périmètre le plus pertinent possible de SPR : contenir tous les monuments et bâtiments anciens sans créer de contraintes excessives. La première étape – la plus importante – a été de faire valider ce périmètre par la Commission nationale du patrimoine et de l'architecture (CNPA) du Ministère de la Culture. Une fois la validation obtenue, la deuxième étape consiste, par une poursuite de la concertation de la Ville avec l'État, en la définition précise des règles de ce SRP en rédigeant un Plan de valorisation de l'architecture et du patrimoine (PVAP). Ces règles s'appliqueront ensuite aux travaux entrepris dans les immeubles bâtis et non bâtis (cours, jardins, parcs, rives) situés dans le périmètre du site patrimonial remarquable. Ce document stratégique d'urbanisme aura pour ligne directrice le respect, la préservation et la mise en valeur du patrimoine du centre-ville d'Orange.

Ce caractère de SPR va permettre d'obtenir de la part de l'État des exonérations fiscales en vertu de la loi Malraux. La commune entend ainsi attirer des investisseurs encouragés par ce dispositif à se lancer dans des travaux de rénovation des bâtiments délabrés ou insalubres du centre ancien. Outre la valorisation du patrimoine auprès des Orangeois, de telles rénovations présentent aussi les avantages conjugués de freiner l'urbanisation galopante et l'artificialisation de nos sols, de lutter contre l'habitat insalubre et énergétiquement précaire, à améliorer le cadre de vie et l'attractivité touristique.

Aux côtés de l'action municipale de rénovation des commerces et des logements, cette démarche s'inscrit dans la politique générale portée depuis toujours par la majorité municipale. Celle-ci a pour ambition de conserver ou relever et puis transmettre les exceptionnels patrimoines (architectural, artistique, vivant, naturel, etc.) provençaux et romains dont nous sommes les dépositaires et que nous voulons continuer à faire vivre. N'étant fondamentalement que des héritiers, nous devons nous inscrire comme simple maillon de la grande chaîne des générations.

LES INDIENNES DE RETOUR À ORANGE

Depuis le 3 juin, les Orangeois peuvent découvrir la nouvelle exposition au Musée d'art et d'histoire de la ville sur la fabrication des costumes des XVIII^{ème} et XIX^{ème} siècles.

Le mérite de cette exposition ne réside pas seulement dans la simple érudition mais surtout dans la redécouverte d'un trésor patrimonial trop méconnu des Orangeois. En effet, à partir des années 1760, Orange a été le théâtre d'une importante manufacture d'"indiennes". Implantée au faubourg Pourtoulas afin d'utiliser l'eau de la Meyne, la fabrique Wetter a profité de l'engouement pour ces toiles cotonnières imprimées selon une technique indienne. Forte du savoir-faire reconnu de ses 530 ouvriers et ouvrières, elle a exporté ses toiles dans toute la France, l'Europe et même le monde. Les toiles d'Orange étaient effectivement réputées pour leurs couleurs particulièrement chatoyantes. Le souvenir de cette activité textile importante est d'ailleurs conservé au Musée d'Orange par ses cinq grandes peintures qui montrent les différentes étapes de réalisation (atelier des couleurs, atelier d'impression, pinceautage, lustrage et séchage des toiles, etc.).

Reprenant le fil de cette histoire prestigieuse, l'exposition entend montrer les étapes de réalisation des costumes – du fil à l'habit – et leur évolution. Après un retour sur les matières premières (tissus et couleurs) et leurs importations, une "frise chronologique" grandeur nature de 12 mannequins montre l'évolution des costumes féminins et masculins des siècles de la révolution industrielle. Les visiteurs auront/ont ensuite la possibilité de suivre le parcours de réalisation des toiles figurées sur les tableaux et même de toucher celles qui ont été réalisées l'an dernier en Inde à l'ancienne.

Cette exposition est l'occasion de présenter les nombreuses acquisitions faites par le Musée ces dernières années et tant attendues par le public : robes, jupes, jupons, coiffes, etc. Des pièces à découvrir pour retisser des liens entre présent, passé et avenir.



Exposition Du fil à l'étoffe, de style du XVIII^{ème} au XIX^{ème} siècle
À partir du 3 juin 2022 - Musée d'art et d'histoire d'Orange
Rue Madeleine Roch (face au Théâtre Antique) - 04 90 51 17 60



UNE MAIRIE ATTENTIVE ET RÉACTIVE

Après deux années de limitations des réunions publiques, la Mairie d'Orange a lancé un nouveau cycle de réunions de quartiers. Celles-ci permettent aux habitants de faire remonter des doléances très localisées, d'alerter sur des enjeux plus généraux, de questionner le Maire et ses services... Bref de faire vivre le dialogue entre les Orangeois et leur municipalité. Importantes pour la démocratie locale, ces réunions permettent surtout, avec une Mairie réactive, de régler des problèmes concrets et de faire avancer le bien commun municipal.

À ce jour, 4 réunions publiques ont été tenues : le 16 mars pour les quartiers de la Colline, de l'Étang et des Sables ouest ; le 27 avril pour les quartiers du Jonquier et de l'Araïs, le 16 mai pour les commerçants et le 22 juin pour les riverains du cœur de ville.

Des problématiques ont été soulevées, des solutions y ont été apportées. Ont d'ores et déjà été effectués :

DÉCHETS

- ✓ Installation d'un point de proximité supplémentaire Rue de l'Étang
- ✓ Déplacement des 6 points de proximité de la Rue des Jonquilles (car l'enlèvement des ordures ménagères bloquait le rond-point et le passage) vers la rue des Ardennes
- ✓ Installation de conteneurs de tri pour permettre au Lycée Saint-Louis de pratiquer le tri sélectif
- ✓ Augmentation de la fréquence de collecte des colonnes de la Place Clémenceau, du Cours Pourtoules et des escaliers vers la Colline.

ROUTES & RÉSEAUX

- ✓ Mise en place d'un passage alternant (une voiture après l'autre) sur la Rue du Bel-Enfant, après le canal.
- ✓ Rédaction d'une lettre par M. Xavier Marquot, vice-président de la CCPRO, au directeur régional des Autoroutes du Sud de la France pour demander la création d'un mur anti-bruit au droit de l'autoroute de la Rue du Bel-Enfant.

CENTRE-VILLE

- ✓ Mise en place de décorations pour l'Impasse du Parlement, dès l'année prochaine, et commerçants autorisés à y assurer l'animation.
- ✓ Ouverture du deuxième sous-sol du parking Pourtoules
- ✓ Communication sur les deux heures gratuites du parking Pourtoules

COLLINE SAINT-EUTROPE

- ✓ Mise en place d'une surveillance régulière de la Colline par la Police de l'environnement pour verbaliser les dépôts sauvages en flagrance
- ✓ Pour limiter les nuisances sonores de la guinguette, l'ouverture de celle-ci est repoussée en mai – plutôt qu'en avril – avec des soirées de vendredi à dimanche uniquement. L'ouverture sera également imposée l'après-midi pour recevoir les familles.
- ✓ Mise en place de panneaux de prévention pour la lutte contre le risque incendie sur la Colline
- ✓ À la révision du PLU, la Mairie plaidera auprès de l'État pour que les terrains mis en zone préservée sur le Chemin de Vénissat Nord soient remis en zone constructible.

CARRIÈRE DE L'ÉTANG ET LYCÉE SAINT-LOUIS

- ✓ Organisation d'un nettoyage devant le Lycée Saint-Louis
- ✓ Organisation d'un nettoyage de la carrière de l'Étang
- ✓ Rédaction d'une lettre par M. Xavier Marquot, vice-président de la CCPRO, au Lycée leur demandant d'être attentif aux jets de débris par les élèves et en appelant au civisme des lycéens.
- ✓ Rédaction d'une lettre au propriétaire de la carrière de l'Étang pour lui signifier ses obligations en matière de débroussaillage et d'entretien de son terrain.

Un nouveau cycle de réunions de quartiers reprendra à la rentrée de septembre et vous sera communiqué par boîtier et sur les réseaux de la Ville.



centre agréé de réparation collision

CARROSSERIE BRESSY

Agréé toutes assurances

Réparations toutes marques - Mécanique

Spécialiste pare-brise - Prêt de véhicule

C'EST AUSSI LE POLE

Changement de Pare-brise et d'Optiques

Réparation IMPACT

Rénovation Phares

Tout vitrage

Prêt de véhicule



FRANCHISE OFFERTE OU REMBOURSÉE EN BON D'ACHAT *

* sous réserve de conditions

ZAC du Coudoulet

04 90 11 78 96

351, rue des Pays-bas - 84100 ORANGE

bressy3@wanadoo.fr

UN ÉTÉ À ORANGE

L'été revient ! Avec lui, c'est aussi le retour des beaux jours et de leur longueur, de la chaleur méridionale et de sa langueur, des vacances et des temps partagés en famille ou entre amis... Et, plus que jamais, la Ville d'Orange a préparé un programme d'événements riche et varié afin que la Cité des Princes vibre à tous les rythmes. Il y en aura pour tout le monde : touristes et gens d'ici, des plus jeunes aux plus anciens, de l'art lyrique des Chorégies à la pointe de la musique electro, du spectacle de cabaret à la dégustation de vins...



CENOJAZZ : une alliance poétique

Tous les jeudis soir de juillet, est célébrée au Parc Gasparin l'alliance poétique et symbolique du vin et du jazz. Pour ce faire, un DJ jazz vient assurer l'ambiance du début de soirée (19h-21h) auquel succèdent des concerts, avec une thématique par soirée (vintage swing, gospel, latino jazz, etc.). Pendant ce temps, dans une ambiance tranquille et décontractée, les participants peuvent déguster des vins de nos crus (Châteauneuf-du-Pape, Côtes-du-Rhône) et échanger avec leurs vignerons. Entrée libre, tickets de dégustation à acheter (avec un verre à rapporter chez soi).

LES JEUDIS D'ORANGE :

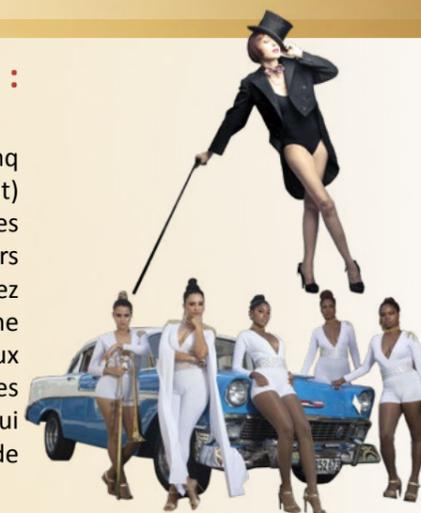
les meilleures flâneries pour vivre Orange

Très appréciés des Orangeois comme des gens de passage, les Jeudis d'Orange permettent de s'adonner à l'art de vivre provençal tous les jeudis soir d'août (de 18h à minuit). Avec des scènes musicales disposées dans tout le centre-ville, un marché nocturne ainsi que des animations pour les enfants, il s'agit sans doute, dans une légère insouciance, d'une des meilleures manières de découvrir Orange.



LE CASTEL FAIT SON CABARET : l'été en chansons et en spectacle

Prenez un cadre familial (l'École du Castel), cinq vendredis soir (les quatre de juillet et le 5 août) et un thème par soirée (cabaret, jazz, musiques cubaines et sud-américaines, chansonniers humoristiques à la parisienne) : vous obtenez "le Castel fait son cabaret". Et pour chacune des soirées, nous avons affaire à de talentueux artistes (les neuf musiciennes cubaines des Mulatason, le Golden Gate Quartet, etc.) qui se donnent en concerts (gratuits) à partir de 21h30.



JAZZ ORANGE FESTIVAL, WOODKID & MEUTE



ORANGE METALIC : bienvenue au Metal !

Le soir du 16 août (20h), le Théâtre Antique accueille un nouveau festival : l'Orange Metalic. De plus, si lou Cièri a déjà vu se produire les plus grands noms de l'art lyriques, de la variété française, du pop-rock et de l'electro, il n'a jamais vraiment reçu le riche et vivant courant du heavy metal. Un festival de metal est donc un inédit dans cette arène. Et pour cette première, la Cité des Princes accueille deux groupes originaires du Royaume des Orange-Nassau : Within Temptation et Epica, deux groupes néerlandais de metal symphonique empruntant à divers sous-courants du metal. Le groupe finlandais de power metal Beast in Black inaugure également ce festival à qui l'on souhaite longue vie.



LES MARDIS DU PARC : le rendez-vous familial et convivial

Chaque mardi soir (18h-23h30) des mois de juillet et d'août, le Parc Gasparin accueille des concerts de qualité, des animations pour enfants et des expositions surprise. Pour parfaire la convivialité du moment, font le déplacement d'appétissants foodtrucks, dont certains bien connus des Orangeois (spécialité réunionnaises, pizza, huîtres, etc.). Entrée libre.



LA GUINGUETTE DE LA COLLINE :

boire, manger et danser sous les cèdres et les étoiles

Depuis le 29 avril, la Guinguette de la Colline a repris du service, pour le plus grand bonheur de ceux qui aiment à boire un verre, manger un morceau et danser quelques pas en plein air et dans une ambiance décontractée. Dans le cadre exceptionnel de la Colline Saint-Eutrope, la Guinguette organise des soirées à thème tout l'été, avec une ambiance différente chaque soir : salsa y bachata, années 80, bodega, soirée tahitienne, 1001 nuits, humour, etc. Ouverte du mardi midi au dimanche soir, la Guinguette propose aussi des brunchs le dimanche (11h-15h) suivis des traditionnels bals musette/thés dansants (15h-19h et 20h30-22h30). Réservation de table possible.

WITHIN TEMPTATION



" JOUER AU THÉÂTRE ANTIQUE, C'EST COMME REMONTER LE TEMPS "

Within Temptation est un groupe néerlandais de metal dit symphonique. Formé en 1996 par la chanteuse Sharon den Adel et le guitariste Robert Westerholt, le groupe est mondialement reconnu et apprécié pour sa polyvalence musicale et prépare son huitième album. À leur traditionnel metal symphonique, ils intègrent désormais des sonorités plus actuelles. Le groupe se produira le mardi 16 août au Théâtre Antique dans le cadre du Festival Orange Metalic.

Nous avons interrogé **Sharon den Adel** :

Que représente pour vous le fait de se produire dans le Théâtre Antique d'Orange ?

C'est réellement un honneur de jouer en un lieu si beau et historique. Cela correspond vraiment à notre musique et va assurément lui donner une atmosphère visuelle supplémentaire. En jouant là, c'est comme si vous entriez

dans un nouveau monde. Mieux encore, c'est comme remonter le temps.

Comment se prépare-t-on à un événement comme l'Orange Metalic ?

Nous sommes extrêmement motivés à l'idée d'intégrer les ravissants éléments de la scène – le théâtre – à notre spectacle et de faire honneur à ce magnifique lieu. Dans nos spectacles, nous avons beaucoup de narratif et de chansons grandiloquentes, ce qui va vraiment avec la scène. Nous nous efforçons d'utiliser la beauté du cadre dans notre représentation.

Qu'est-ce qui vous a amenée au metal ?

J'ai rejoint un groupe alors que j'étais vraiment jeune, vers les 14 ans. Il n'y avait que des garçons et ils écoutaient tous des groupes comme Iron Maiden et Metallica. Je me suis donc laissée complètement entraîner dès le début dans la bonne musique !

ORANGE DEPANNAGE
Dépannage Remorquage

Enlèvement d'épave gratuitement
Prestation de service sans véhicule **DEVIS GRATUIT**

84100 ORANGE **06 30 11 38 37**
elyaakoubirachid11@gmail.com

David Magnétiseur
.....
06 07 64 44 35

Soigne les maladies de la peau

Eczéma - Zona - Molluscum - Boutons de chaleur
Coups de soleil - Feu (brûlures) - Irritations - Rougeurs

123 Allée Yves Hilaire - 84850 Camaret sur Aigues

Depuis 1809

Château Saint Estève d'Uchaux®
Caveau ouvert toute l'année - Tél. 04 90 40 62 38

l'abus d'alcool nuit à la santé à consommer avec modération

COLOR'PLAC
CALVO PÈRE & FILS
DEPUIS 2007

PEINTURE GÉNÉRALE - PLAQUISTE

09 83 74 89 82
1593 ROUTE D'AVIGNON
VILLAGE D'ENTREPRISE GUIDI
84320 ENTRAIGUES SUR LA SORGUE
SARLCOLORPLAC@GMAIL.COM

Store 66
06 77 29 98 00

ORANGE 15 rue notre Dame
ISLE-S/LA-SORGUE 36 rue de la république
CARPENTRAS Passage Boyer

Orange VIANDES

[Votre **BOUCHERIE CHARCUTERIE Artisanale** de l'éleveur au consommateur]

04 90 70 69 72
500, avenue de Verdun - 84100 ORANGE
sarlpial@orange.fr

Pendant les fortes chaleurs

Protégez-vous

RESTEZ AU FRAIS

BUVEZ DE L'EAU

Évitez l'alcool

Mangez en quantité suffisante

Fermez les volets et fenêtres le jour, aérez la nuit

Mouillez-vous le corps

Donnez et prenez des nouvelles de vos proches

Préférez des activités sans efforts

EN CAS DE MALAISE, APPELEZ LE 15

Pour plus d'informations :
0 800 06 66 66 (appel gratuit)
meteo.fr • #canicule

contactez le CCAS 100 rue des Phocéens au **04 90 51 47 64**
du lundi au vendredi de 8h à 12h - du lundi au jeudi de 13h à 17h

SFP Serrurier - Ferronnerie - Poseur
Menuiserie métallique - Dépannage
Fermeture bâtiment

Mr. OUADAH Mohamed
06.34.37.50.37
sfp.ouadah@gmail.com

84100 ORANGE

DT FLUIDES
PLOMBERIE - CHAUFFAGE - CLIMATISATION

100, Avenue des Anciens Combattants
84860 CADEROUSSE

04 86 71 20 94
dtfluides@gmail.com

VOIRIES & PATRIMOINE : LES GRANDS TRAVAUX AVANCENT

RÉOUVERTURE DE L'AVENUE GUILLAUME LE TACITURNE

Depuis la mi-mai, l'avenue Guillaume le Taciturne a refait peau neuve et est de nouveau ouverte à la circulation ! Après la reprise du réseau d'assainissement, les agents et les ouvriers employés sur ce chantier ont entièrement réhabilité la chaussée pour le confort des riverains et des automobilistes.

Un investissement de 468 000 euros nécessaire au bon entretien de nos infrastructures porté par la Ville et la CCPRO.



RUE DU LIMOUSIN : LE GROS DES TRAVAUX SERA RÉALISÉ CET ÉTÉ

Après plusieurs mois d'attente, la réfection de la rue du Limousin a commencé ! Durant le mois de mai, les réseaux d'assainissement et d'alimentation en eau ont été repris et c'est désormais le gros œuvre de la phase 1 du chantier qui démarre avec la réfection de la chaussée entre l'avenue des étudiants et le collège Barbara Hendricks ainsi que la réalisation du parking de 31 places pour les parents d'élèves.

La phase 1 se déroulera durant l'été jusqu'en septembre afin que, pour la rentrée scolaire, la rue soit de nouveau accessible jusqu'au collège. Démarrera alors la phase 2 du chantier concernant la réhabilitation de l'autre moitié de la rue, entre le collège Barbara Hendricks et la rue Alexis Carrel. La fin de ces travaux, estimés à 1,4 million d'euros, est prévue pour le mois d'avril 2023.



20 MOIS DE TRAVAUX POUR LA CATHÉDRALE D'ORANGE

Depuis le 16 mai 2022 et jusqu'au premier trimestre 2024, la Cathédrale d'Orange ferme ses portes pour un important chantier de restauration estimé à 1,76 million d'euros.

Dans la continuité des travaux entrepris au sein de l'édifice religieux depuis 2007, les quatre chapelles formant les deux travées centrales sont actuellement en train d'être restaurées : Sainte Anne, Saint Joseph, celle du Sacré Cœur et celle de l'entrée sud. Décors peints, voûtes, bandeaux, stylobates et autels seront rénovés ou rafraîchis pour rendre toute sa splendeur à ce joyau de notre patrimoine communal.

Un nouveau toit sera aussi aménagé sur l'édicule de la façade nord afin de protéger l'église des pénétrations d'eau (notamment au niveau de la chapelle du Sacré Cœur).

Un investissement financé à hauteur de 40% par la Ville d'Orange.

Offices religieux : mode d'emploi

Durant toute la durée des travaux, jusqu'à Noël 2023, les offices religieux sont déplacés à l'église Saint-Florent, à proximité du Théâtre Antique. Pour pallier au manque de places, les messes du dimanche seront doublées (9h30 et 11h). L'église Saint-Florent sera aussi ouverte la journée, comme la Cathédrale actuellement, pour permettre aux fidèles de venir se recueillir.

HÔTEL-DIEU : LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION ONT COMMENCÉ

Depuis le 11 avril, un important chantier a démarré place Verdi pour la réhabilitation de l'ancien Hôtel Dieu en vue d'y installer les archives municipales.

1000 m² seront ainsi restaurés pour accueillir 4km de linéaires d'archivages mobiles. Un projet ambitieux comprenant des salles d'expositions pour mettre en valeur les trésors de nos collections, mais aussi une vaste salle de lecture lumineuse au sein de l'ancienne maladerie dotée de postes de travail informatisés.

Avec une fin des travaux prévue pour le premier trimestre 2024, la restauration de l'Hôtel Dieu s'inscrit dans la politique de rénovation et de réhabilitation du patrimoine Orangeois entreprise par la Municipalité depuis 1995. Un chantier de 26 mois évalué à 3,1 millions d'euros.

Petite histoire de l'hôpital d'Orange

Au XVII^{ème} siècle, Maurice de Nassau, transforme l'ancien Hôtel d'Aramon-Luel situé au quartier Pourtoulos, en hôpital. C'est cet édifice qui deviendra l'hôpital général de la ville et absorbera les autres hospices présents à Orange depuis le début du XII^{ème} siècle.

L'édifice, conçu suivant les critères d'hygiène des établissements du XVII^{ème} siècle, est doté de cours et de jardins procurant l'air et la lumière nécessaires à la guérison des malades. Il dispose également d'une apothicairerie et d'une chapelle.

Durant tout l'exercice de sa fonction, l'Hôtel-Dieu suivra l'évolution de la médecine et subira de nombreuses transformations. Durant la deuxième moitié du XVIII^{ème} siècle, l'évêque d'Orange, Monseigneur de Tilly, rachète les maisons voisines pour agrandir l'édifice et vers 1830, une aile est ajoutée le long de la cour, suivies de nouvelles transformations qui auront lieu entre 1899 et 1935.



En 1992, l'hôpital devenu trop vétuste est remplacé par le Centre Hospitalier Louis Giorgi au quartier Cagnan. Les bâtiments hospitaliers désaffectés sont cédés dans le cadre d'un projet immobilier. Ce n'est qu'après la destruction des deux ailes et de la fontaine que le projet est abandonné. En 1998, la ville rachète les bâtiments toujours existants et aménage l'ancienne cour en esplanade.

En 2002, faisant suite à la construction d'une nouvelle façade côté sud, la commune procède à la réfection du pignon ouest. En 2007, la façade nord, la chapelle, le narthex et la salle du conseil d'administration sont à leur tour restaurés.

En 2022, une nouvelle histoire commence pour l'ancien Hôtel-Dieu avec les travaux d'installation des archives de la ville et la revalorisation de l'édifice.

ORANGE SANTÉ
SOLIDARITÉ



ma ville, ma santé



Sélectionnée par votre Mairie,
des permanences sont à
votre disposition au bureau
du CCAS du centre-ville.

BON RAPPORT QUALITÉ PRIX

Demandez un devis

au 06 33 13 38 26

et prenez rendez-vous

UN SECOND CONCILIATEUR DE JUSTICE À ORANGE

Au mois de février dernier, M. Patrick Litty a été nommé et assermenté conciliateur de justice par le Premier Président de la Cour d'Appel de Nîmes, sur proposition du magistrat coordinateur et après avis du Procureur général.

Depuis, il officie au Tribunal de proximité d'Orange où il tient une permanence un vendredi sur deux. Ce Tribunal bénéficie également de ses services pendant les référés.

Un conciliateur de justice est auxiliaire de justice dont le rôle est de trouver une solution amiable à un différend et, ainsi, d'éviter d'en arriver à un procès. En instaurant un dialogue entre les parties (personnes morales ou physiques), il est chargé de trouver la meilleure solution à leur litige. Ces litiges peuvent concerner des problèmes de voisinage (bornage, droit de passage, mur mitoyen, etc.), des différends propriétaires/locataires ou entre locataires, des conflits autour d'un contrat de travail ou en matière prud'homale, des litiges de la consommation ou entre commerçants. Le conciliateur n'est en revanche pas compétent en matière d'état civil, de conflits familiaux (pensions alimentaires, résidence des enfants, ...) ou avec l'administration.

Le conciliateur peut être saisi par les parties en conflit (avant ou après l'ouverture d'une action en justice) ou par le juge. Le conciliateur de justice remplit bénévolement cette fonction et y avoir recours est gratuit.

La Ville d'Orange se félicite de la nomination de ce second conciliateur de justice qui permet l'exercice d'une justice efficace, rapide et adaptée.

M. Patrick Litty, conciliateur de justice
Tribunal de Proximité d'Orange
patrick.litty@conciliateurdejustice.fr



IN MEMORIAM : LE GÉNÉRAL IVANOFF NOUS A QUITTÉS



Dans la nuit du mercredi 25 au jeudi 26 mai 2022, le Général Hubert Ivanoff nous a quittés à l'âge de 76 ans des suites d'une longue maladie.

Ancien chef de corps du 1^{er} REC de 1989 à 1991, le Général consacra une grande partie de sa carrière au sein de la « cavalerie-légion » où il franchit tous les grades d'officier de lieutenant à colonel chef de corps.

Il s'illustra en particulier comme Capitaine commandant le 1^{er} escadron du REC au Tchad en 1978 lors de « l'opération Tacaud » par la prise de la Ville d'Ati tenue par les rebelles soutenus par les Lybiens.

De 1990 à 1991 lors de la première guerre du Golfe dans le cadre de « l'opération Daguet » il est chef de corps du « Royal Étranger » et se distingue à nouveau avec son régiment en Irak par la prise de la Ville d'Asalman et son aéroport militaire stratégique.

Très apprécié de ses hommes, le Général Ivanoff marquera plusieurs générations d'officiers, de sous-officiers et de légionnaires par sa chaleur humaine, sa simplicité, son sens du devoir et son commandement exemplaire. Bien connu à Orange, il s'y établira finalement au moment de la retraite après quelques années de reconversion dans la vie civile en tant que vice-président de la GMF où il vivra, jusqu'à ses derniers instants, aux côtés de son épouse Marielle.

Le Maire, le conseil municipal et la Ville d'Orange adressent leurs plus sincères condoléances à son épouse et à leurs trois enfants, et saluent non seulement le chef de guerre, mais aussi le serviteur fidèle de la France que le Général resta tout au long de sa vie et jusqu'à ses derniers instants. Qu'il repose en paix.

FAIRE STÉRILISER SON CHAT, C'EST BON POUR TOUS !

La stérilisation des chats présente l'avantage d'être bénéfique pour le bien commun, votre bien personnel ainsi que celui de votre animal.

Pour le bien commun, la stérilisation des chattes/castration des chats permet d'enrayer la prolifération indésirable des chatons. Effectivement, une chatte peut avoir deux portées par an, avec une moyenne de quatre à cinq chatons. Mathématiquement, un couple de chats peut ainsi donner naissance à près de 20 000 chats en quatre ans ! Et il est difficile de trouver un foyer et de correctement s'occuper de chacun d'eux. Éviter toutes ces naissances non désirées, revient donc à prévenir autant d'abandons, de maltraitements ou, dans le meilleur des cas, de remises à un refuge ou à une association de protection des animaux, déjà surpeuplés... C'est aussi réduire les nuisances aux riverains.



chaleur aux risques de se perdre, d'être blessé ou tué par des voitures ; bagarres avec d'autres chats avec des risques de contamination et de blessures ; etc. Idem du côté des chattes : en supprimant les périodes de chaleurs (pouvant durer jusqu'à huit mois consécutifs), la stérilisation fait cesser les miaulements intempestifs que produisent les femelles cherchant à se reproduire. Elle annihile également le risque de maladies sexuellement transmissibles et de tumeur mammaire. De manière générale, la stérilisation et la castration permettent une augmentation de l'espérance de vie des chats.

Pour ce faire, les maîtres de chats et de chattes sont invités à se tourner vers leur vétérinaire qui saura leur donner tous les conseils utiles et pour qui il s'agit d'opérations communes qu'il pratique fréquemment.

Pour en savoir plus : →



Association Chats sans toi
3 rue Victor Hugo - 84100 Orange
06 81 58 43 45 (M. Frédéric Aubert)
chatsanstoi84100orange@gmail.com



De plus, la castration des chats amenuise les désagréments liés à leurs comportements de mâles : marquage du territoire à l'aide d'une urine aux odeurs fortes et âcres ; fugues sur des kilomètres à la recherche de femelles en

UNE NOUVELLE VÉGÉTALISATION POUR LA RUE CINSULT

Pour parachever la réfection de la rue Cinsault (chaussée et trottoirs), les agents des espaces verts de la Ville ont planté 17 savonniers à la fin du mois de mars. Ces arbres originaires de Corée et de Chine illumineront la nouvelle rue avec leur belle floraison jaune au début de l'été et les magnifiques couleurs dorées parant leur feuillage à l'automne. Ils trouveront à leurs pieds des plantations vivaces mono-essence de sauge rose, rouge et bordeaux sur un paillage végétal.



Ces arbres que vous retrouverez en face du Intersport portent plusieurs noms : "savonniers" car on extrayait de la saponine, un savon naturel, de sa pulpe et de son écorce ; "arbres à lanternes" car ses fruits ressemblent à de petits lampions et, de manière plus savante, Koelreuteria paniculata en hommage à Joseph Gottlieb Koelreuter (1732-1806), professeur de sciences naturelles à Karlsruhe, qui découvrit le rôle des insectes dans la pollinisation croisée.

UNE PLAINE DES SPORTS VERTE ET LUDIQUE

Dans la continuité des agrès installés sur la colline et au bord de l'étang des Paluds, la Ville a décidé de créer un nouveau spot sportif et ludique à destination des habitants et des familles.

Alliant jeux pour enfants, agrès sportifs pour adultes et aménagements paysagers, ce nouvel espace situé entre le centre des impôts d'Orange et le collège Jean Giono sera accessible pour les personnes à mobilité réduite et proposera un parking de 75 places pour plus de commodité. Un point d'eau, des toilettes publics ainsi que des bornes électriques pour de futures événements sont aussi en cours d'installation pour un investissement total de 500 000 euros.

Mais cette plaine est aussi un lieu de biodiversité ! Afin d'encourager la pollinisation des abeilles, la Ville a décidé de consacrer un terrain à la culture des arbres fruitiers dans cet espace nouvellement aménagé. Ainsi, le 21 mars, le service embellissement de l'espace public recevait des élèves de l'école du Castel pour planter avec eux des arbres fruitiers et les sensibiliser à l'arboriculture fruitière.

En tout, 55 arbres ont été plantés avec des essences de pommiers, de poiriers, de mirabelliers, de pruniers, de cerisiers et de noisetiers. Une belle initiative qui magnifie ce coin de verdure qui sera inauguré au début de l'été.



L'ESPACE FAMILLES CHANGE DE NOM

L'espace Familles devient le Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP). Pour rappel, il s'agit d'un lieu d'échanges et de partage pour les familles et leurs enfants jusqu'à 4 ans.

Il se situe dans les locaux du Relais Petite Enfance (RPE) au 34 rue du Noble à Orange. C'est un lieu convivial autour de jeux libres proposés par des accueillants à votre écoute.

L'accueil y est gratuit et sans inscription.

Ce qui change à la rentrée de septembre 2022:

Les jours d'accueil : Le Lieu d'Accueil sera désormais ouvert les lundis et vendredis, sauf pendant les vacances scolaires.

Les horaires : Dorénavant, les accueils se feront entre 8h45 et 11h15. Les familles arrivent et repartent à l'heure qui leur convient le plus, en fonction du rythme de leur enfant.

UNE CONSEILLÈRE NUMÉRIQUE AU CCAS

Vous avez besoin d'une aide ou d'un accompagnement pour réaliser vos démarches numériques ? Une conseillère numérique est présente dans les locaux du CCAS. Ses missions : vous écouter, vous conseiller, vous accompagner et vous orienter.

Elle propose des rendez-vous d'accompagnements individuels et des ateliers (utiliser un ordinateur ou une tablette, naviguer sur internet, créer une adresse email...). Un accès à un poste numérique est également possible pour réaliser ses démarches en autonomie.

Les rendez-vous	Les ateliers
Lundi 13h30-17h	Lundi 10h-12h
Mardi 08h-12h / 13h30-17h	Mercredi 10h-12h
Mercredi 13h30-17h	Jeudi 14h-17h
Jeudi 08h-12h	Vendredi 10h-12h

Pour prendre rendez-vous et/ou vous inscrire à un atelier, contacter le CCAS au 04 90 51 47 67.



RETOUR SUR LA CONFÉRENCE DE M^E DI VIZIO AU PALAIS DES PRINCES

Le 17 mai dernier, le Palais des Princes d'Orange affichait salle comble pour la venue de Maître Fabrice Di Vizio dans le cadre des conférences anticonformistes organisées par la Ville.

Durant plus de deux heures, le célèbre avocat a pu aborder les combats qu'il porte pour la défense des libertés individuelles et collectives, notamment durant la crise sanitaire qui nous a affectés durant deux ans. Revenant à de nombreuses reprises sur cette dernière, Me Di Vizio a insisté sur le sens des mots employés dans les médias et dénoncé la mise au pilori comme « complotiste » qu'il subit depuis maintenant plusieurs mois pour avoir osé remettre en question la gestion du gouvernement et la mainmise des laboratoires et autres groupes privés sur la politique de l'État.

L'avocat a donc bien évidemment parlé de l'affaire McKinsey, cabinet de conseil au centre d'une polémique sur ses liens avec la Macronie et contre lequel Me Di Vizio a déposé une plainte. Un scandale d'État lorsque l'on connaît les problèmes judiciaires rencontrés outre-Atlantique par McKinsey dans l'affaire dite des opioïdes l'opposant à 49 états américains, et pour lequel le cabinet s'est engagé à payer la bagatelle de 573 millions de dollars pour clore le dossier.

Enfin, le défenseur du professeur Raoult est revenu sur le cas de son client accusé de charlatanisme par plusieurs de ses pairs proches du conseil scientifique du gouvernement. Une autre affaire qui met en évidence selon lui le « deux poids, deux mesures » de la justice et des autorités sanitaires. D'un côté, on autorise la mise sur le marché d'un vaccin encore en

phase de test et l'on contraint l'immense majorité de la population à le recevoir, y compris les publics qui ne sont pas à risque. De l'autre, on sanctionne un médecin renommé, spécialisé dans le traitement des maladies infectieuses, pour avoir proposé un traitement basé sur un produit connu, peu onéreux, et présentant très peu de risques. De quoi alimenter justement les fameuses thèses « complotistes » sur les liens de proximité entre laboratoires, médecins et classe politique.

A la suite de cette conférence, les participants ont pu, pendant une vingtaine de minutes poser leurs questions à Me Di Vizio. Un moment d'échange convivial pour clôturer cette soirée exceptionnelle !

Le podcast complet de l'événement est disponible sur chaîne Youtube de la Ville :

PODCAST

Conférence de Maître
Fabrice Di Vizio
Avocat en droit de la santé







**CENTRE FUNÉRAIRE
D'ORANGE**
 du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30
 933 rue des chênes verts
 04 90 51 87 00



**Créé en 1980 dans l'enceinte du cimetière paysager du Coudoulet, le centre funéraire regroupe :
le Crématorium, la Chambre Funéraire et le Service Funéraire Municipal**

Depuis 1957, le Service Funéraire Municipal de la Ville d'Orange accompagne les familles en deuil.

Depuis plus de 60 ans, avec toujours la même volonté d'accompagner dignement les familles en deuil, le Service Funéraire de la Ville d'Orange s'engage à perpétuer les valeurs du service public.

Du personnel qualifié pour un service de qualité au juste prix
 Une équipe de 12 agents municipaux disponible 24h/ 24 et 7j/ 7 spécialement formée et diplômée œuvre au quotidien avec respect, empathie et discrétion. Organisation complète d'obsèques inhumation et crémation.



EN CAS DE DÉCÈS 24 H/ 24 ET 7 J/ 7 : 04 90 51 87 00

Le contrat obsèques

Organiser et financer ses obsèques à l'avance

Le Service Funéraire Municipal de la Ville d'Orange a mis en place un contrat de prévoyance obsèques, qui permet à toute personne, quel que soit son âge et son état de santé d'organiser et de financer de son vivant ses obsèques dans un cadre légal.

Information et devis gratuit

Nos conseillers funéraires sont à votre disposition pour vous renseigner et vous établir gratuitement un devis et une étude personnalisée. Ils vous guideront pour l'organisation complète des funérailles et vous proposeront les différentes possibilités de paiement afin de répondre à toutes les attentes et tous les budgets.



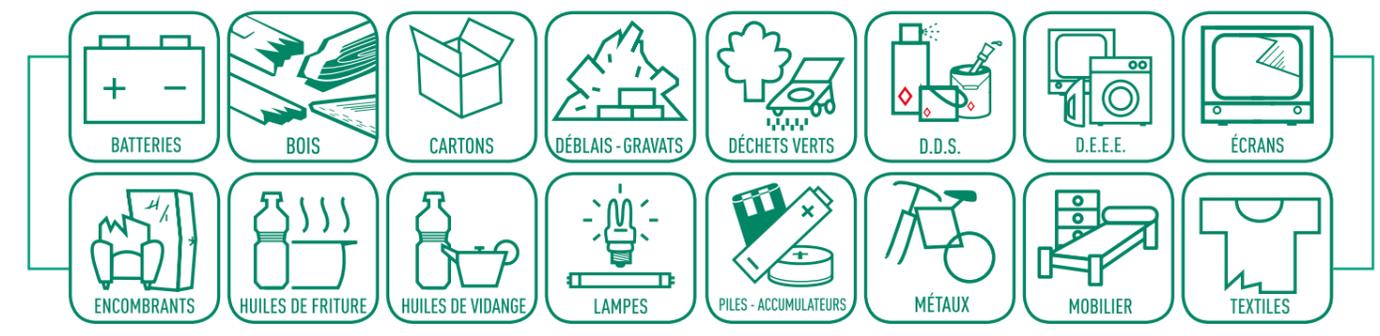
PARCE QUE VOUS ÊTES PRÉVOYANT, SOYEZ ASSURÉ D'ÊTRE BIEN ACCOMPAGNÉ

**NOUVEAUX
HORAIRES**



**NOUVEAUX TARIFS
PROFESSIONNELS**

**3 DÉCHETTERIES À VOTRE SERVICE
Orange - Caderousse - Courthézon**



**DES HORAIRES & UN LIEU AMÉNAGÉS
SPÉCIALEMENT POUR LES PROFESSIONNELS**

A compter du 15 juin, les professionnels exerçant sur le territoire de la CCPRO sont invités à se rendre à la déchetterie de Caderousse. Ce sera la seule déchetterie de l'intercommunalité habilitée à accueillir les usagers professionnels et ceux disposant d'un véhicule hors-gabarit (hauteur supérieure à 1,90m).

Les professionnels, conformément à leur demande, pourront se rendre à cette déchetterie sur l'ensemble de la plage horaire d'ouverture, et toute la semaine du lundi au samedi. Attention ! Les horaires d'été (7h-14h) s'appliquent dès le 15 juin.

Concernant les nouveaux tarifs professionnels, un moratoire a été fixé jusqu'en septembre afin que les entreprises puissent s'organiser administrativement.

Adresse : Rte de Châteauneuf, 84860 Caderousse

NB : les particuliers habitant Caderousse & Châteauneuf-du-Pape peuvent continuer de fréquenter la déchetterie de Caderousse aux horaires habituels, munis d'une carte d'identité et d'un justificatif de domicile



Localisation, horaires, tarifs sur www.ccpro.fr/_/dechetterie

Informations au 04 90 03 01 50 et sur www.ccpro.fr



PROMENADES DANS LE VIEIL ORANGE

Promeneurs, arrêtez-vous quelques instants dans le vieil Orange, et regardez attentivement les grandes bâtisses qui la composent. Cinq d'entre elles, en particulier, méritent que vous arrêtiez là vos pas, pour découvrir l'histoire et l'architecture cachées derrière l'épaisseur apparente de leur façade. Construites pour la plupart au XVIII^{ème} siècle par la noblesse orangeoise, elles conservent, malgré de nombreux remaniements, des traces bien visibles de la beauté du travail des artisans de ce siècle.



En arrivant de l'Arc de Triomphe, commencez votre déambulation rue Victor Hugo. Au bout de l'impasse des frères Boissel (du nom de deux frères tués durant la Première Guerre mondiale) se dresse l'ancienne maison de la famille Raffélis. Une tour à pans coupés abrite encore un bel escalier à vis du XVII^{ème} siècle, « le grand degré », dont les marches se sont patinées avec les ans. À gauche, vestige d'une ancienne galerie, une balustrade se détache encore des murs dans lesquels elle est désormais prise et surplombe un portique¹ à arcades voûté. Une pièce du rez-de-chaussée conserve encore un beau plafond, dit « à la française » ou « tant plein-que-vide »². À droite se trouvaient les anciennes écuries, elles aussi surmontées d'une galerie retombant sur un portique dont une unique voûte est encore visible. Un escalier à vis, similaire à celui de la tour, « le petit degré », permet encore d'accéder aux étages de cette partie du bâtiment.

Continuez à présent vers la cathédrale Notre-Dame de Nazareth, en passant par la rue de l'Ancien Hôtel de Ville. Vous pourrez admirer les ruines d'anciennes belles demeures, et notamment quelques vestiges supposés de l'ancienne maison consulaire. Au numéro 43, un ancien portail à bossage³ conduit à une cour par un passage composé de deux travées voûtées en ogive dont, fait remarquable, la composition et la proportion des chapiteaux centraux sont dissemblables. Ils sont ornés au centre, l'un d'une tête de Lion, l'autre d'un visage humain, et d'un large feuillage sur les angles. Un escalier en pierre de taille dessert tous les étages ainsi que la cave, et une fenêtre, prenant jour sur la cour, en éclaire chaque pallier. Les numéros 29 et 17 de la rue méritent également une mention pour les beaux encadrements en pierre de leur portail.

En laissant la cathédrale sur votre gauche, vous trouverez au numéro 6 de la placette Notre Dame, la maison dite « La Pise ». Derrière une belle porte en bois, un couloir voûté à arcades vous conduit à une ravissante cour carrée. L'escalier en colimaçon qui conduit aux étages alterne la pierre de taille et les tomettes, et ouvre sur une série de galeries couvertes à portiques. Une tourelle et une terrasse sur voûtes d'arêtes, quelques

beaux heurtoirs, et l'assassinat d'un traître⁴ complètent encore l'aura et le mystère des lieux.

En revenant rue Victor Hugo par la rue Notre-Dame, vous pourrez admirer l'élégant portail vert amande du n°25, surmonté d'un blason et d'une croix, qui masque les beaux volumes d'une cour allongée menant à un jardin.

À peine quelques pas plus loin, au numéro 30, vous trouverez l'ancienne maison Saunier, remarquable par son imposant portail surmonté d'un fronton sculpté. Elle est dite « tirant de soleil en soleil », c'est à dire orienté est-ouest, et construite entre la rue Victor Hugo et la rue Gonzague Millet. Un passage voûté ouvre sur la cour, vestige d'un ancien portique à arcades, désormais muré. Au fond et vers la gauche, un escalier « rampe-sur-rampe » dessert les trois étages supérieurs. Et, dans le jardin, une ancienne rampe en fer forgée du XVIII^{ème} siècle habille encore l'escalier extérieur. Un peu plus bas, aux numéros 45 et 43, se dresse la demeure Vichet, dont l'ancien portail à bossage du XVII^{ème} siècle a laissé place à une petite entrée grillagée couverte par un passage voûté et ouvrant sur une cour. Face à l'escalier en pierre, une ouverture en arc surmontée d'une corniche conduit à une salle basse. Paliers et repos alternent sur les cinq volées de treize marches chacune, et sont agrémentés d'un arc retombant sur un pilastre⁵. Une vaste pièce donnant sur la rue conserve encore son plafond « à la française ».

En poursuivant votre promenade, vous pourrez en apercevoir bien d'autres, tant il existe encore de beautés, dissimulées derrière les portes et fenêtres des demeures de cette ville qui n'attendent que vos regards émerveillés et attentifs pour se révéler...

1 - Un portique est une galerie de rez-de-chaussée ouverte, son plafond ou sa voûte reposant sur des colonnes ou des piliers.

2 - Un plafond « à la française » ou « tant-plein-que-vide » est constitué de longues poutres, appelées solives, qui ont la même largeur que les vides entre elles.

3 - Le bossage est un ornement de façade composé de pierres ciselées ou aux joints accentués, de manière à les faire ressortir.

4 - Le 13 juin 1630, Jean d'Orsmael, seigneur de Walkenbourg et adjoint au gouverneur d'Orange, mourut des suites d'une blessure par balle tandis qu'on procédait à son arrestation pour trahison. Il projetait de livrer la ville au roi de France pour cent cinquante mille écus.

5 - Un pilastre est un support rectangulaire terminé par une base et surmonté d'un chapiteau. Le pilastre est encastré dans un mur, tandis que la colonne est un élément isolé.

DÉCOUVREZ NOS MONUMENTS D'ORANGE ET D'AILLEURS GRÂCE AU VAUCLUSE PROVENCE PASS

Cet été, un nouveau bon plan débarque à l'office de tourisme d'Orange pour les touristes et les habitants soucieux de découvrir notre belle région.

En partenariat avec de nombreux monuments partout dans le département (Palais des Papes, château Beauchêne, Naturoptère, musée du vin Brotte, ...), le Vaucluse Provence Pass vous permet de visiter près de 40 musées et monuments, de réaliser une vingtaine de visites guidées et d'obtenir des réductions intéressantes sur l'achat de certaines activités.

Le pass fonctionne comme une carte prépayée avec trois modalités : 2 jours (29€), 3 jours (35€) et 5 jours (48€). Il comprend l'entrée dans les monuments comme le Théâtre Antique mais aussi les visites et une application dédiée présentant les musées et monuments incontournables de Vaucluse.



Un moyen pratique de découvrir notre patrimoine à moindre frais et qui est d'ors et déjà mis en avant chez les hôteliers de la Cité des Princes.

CET ÉTÉ, VISITEZ LE PATRIMOINE ANTIQUE D'ORANGE

Durant la saison estivale, l'Office de Tourisme d'Orange vous propose tous les mercredis jusqu'en septembre des visites guidées incluant : **L'Arc de Triomphe - Le Théâtre Antique**
Le Centre-Ville - Les cadastres du Musée d'Orange

Une visite complète de 3 heures, de 9h30 à 12h30 proposée au tarif de 12€ par adulte et 6€ pour les moins de 18 ans (incluant le prix de la visite du Théâtre Antique).

Une belle manière de (re)découvrir notre Ville et ses trésors patrimoniaux ! Inscription obligatoire disponible jusqu'à la veille de la visite.

Pour les familles, le jeu « Intrigue dans la Ville » est également toujours proposé à la vente à l'Office de Tourisme. Une enquête haute en couleur sur les traces de la famille d'Orange Nassau qui vous invite à retrouver le voleur d'importants documents de la Cité des Princes (durée 2h30 – 12€ par livret - À partir de 6 ans)

LA VILLE ENTRETIENT SA FORÊT

Fin avril, la Ville a entrepris un travail de gestion de la forêt de Boisfeuillet afin de garantir sa sécurité face aux incendies et un développement optimal pour ses arbres. Pour cette gestion, la ville d'Orange a fait appel à une société spécialisée dans l'élagage afin de remplir un triple objectif :

🌿 **D'abord, permettre la créations de nouveaux chemins de circulations au sein des bois.** Ces accès forestiers permettent aux pompiers d'intervenir sur zone en cas d'incendie et créent des zones pyro-résistantes pour endiguer la propagation des flammes. Une initiative indispensable dans notre région pour le développement de la forêt et la sécurité du site.

🌿 **Ensuite, assurer une meilleure viabilité de la forêt en donnant de l'espace aux arbres pour grandir et se développer.** Ainsi, les jeunes arbres pourront assurer

la régénération de l'écosystème et l'amener à se reconstituer .

🌿 **Enfin, rendre la forêt plus accessible et y développer de nouveaux parcours pour les enfants et les habitués du centre de loisirs de Boisfeuillet.** Le service embellissement de la Ville projette déjà, à l'automne prochain, de faire collaborer les enfants inscrits au centre de loisirs pour aménager un sentier botanique dans cette partie de la forêt et ainsi découvrir la richesse des plantes méditerranéennes et leurs vertus.

Cette opération, estimée à un montant de 50 000 euros, comprend l'étude et le projet de renouvellement de la forêt. Le bois découpé sera bien évidemment recyclé.

PARCOURS ACROBATIQUE EN HAUTEUR DE BOISFEUILLET

Début 2020, peu de temps avant le début de la crise sanitaire, la Ville a pris l'initiative d'installer un parcours acrobatique en hauteur enfants/adultes dans la forêt de Boisfeuillet. Un investissement de 52 000 euros composé de 2 parcours :

- 🌿 Un parcours jaune de 1m de hauteur, pour les plus petits, composé de 10 ateliers
- 🌿 Un parcours vert de + 1m de hauteur composé de 15 ateliers.

L'idée étant que les enfants inscrits dans les Accueils de Loisirs, ainsi que les groupes scolaires, puissent profiter de cette installation.

Nos agents en charge de l'animation ont été formés au CQP OPAH (Certificat Qualification Professionnelle Opérateur de Parcours Acrobatique en Hauteur) à travers deux stages :

- 🌿 Un stage théorique d'une durée de 24h ;
- 🌿 Un stage pratique d'une durée de 122h.

Ils ont ainsi pu apprendre en toute sécurité aux enfants à pratiquer le parcours dans les arbres avec eux.

En Avril 2022, l'Éducation Nationale a donné son accord pour faire d'Orange la ville-pilote de Vaucluse pour tenter l'aventure du parcours acrobatique en hauteur dans le cadre des activités scolaires. Une belle aventure qui permet aux élèves d'Orange de découvrir ce sport dans un cadre exceptionnel !



3^e FLEUR : LA VILLE REÇOIT LE JURY



Après l'obtention d'une deuxième fleur par le réputé label des « Villes et Villages Fleuris », Orange ambitionne cet été d'obtenir sa troisième pour saluer les efforts entrepris pour embellir toujours plus la Cité des Princes.

Ainsi, les agents du service Embellissement de l'Espace Public travaillent d'arrache-pied en prévision de la saison estivale afin de remplir au mieux les critères exigeants du label.

Des investissements pour embellir la Ville

Tout d'abord, grâce à de nouveaux investissements, à hauteur de 50 000 euros, pour décorer les rues de la Cité des Princes.

Ainsi, Place Bruey, de nouvelles structures végétales signées Urban Cano ont poussé au cours du mois d'avril et se pareront bientôt de plantes grimpantes pour apporter de la fraîcheur aux habitants et visiteurs de notre cœur de Ville.

Ensuite, devant le Théâtre municipal, c'est la société L'Atelier Organique qui a installé à la même période deux de leurs fameux totems végétalisés. Conçus pour optimiser les ressources en eau, ils nécessitent très peu d'entretien grâce à leur gestion connectée, leur autonomie énergétique par panneaux solaires et leur système de goutte à goutte fonctionnant grâce à des récupérateurs d'eau de pluie.

Des solutions à la fois esthétique et économes en eau pour décorer la Ville et la rendre plus agréable.

DÉLAI D'OBTENTION DES TITRES D'IDENTITÉ : EXPLICATION

En raison de 2 ans de crise sanitaire durant lesquels beaucoup de Français n'ont pas renouvelé leurs titres d'identité (carte d'identité / passeport), le ministère de l'Intérieur signale une recrudescence des demandes qui pénalise fortement les délais d'obtention d'un rendez-vous. La Ville d'Orange ne fait malheureusement pas exception. Malgré une très importante mobilisation de nos agents (744 demandes enregistrées au mois de mars), le service "titres d'identité" arrive à saturation avec des délais de rendez-vous déjà très longs.

Nous vous invitons donc à suivre deux démarches :

- Utiliser le site "Synbird" pour comparer l'offre en terme de délai avec les communes partenaires utilisant le même dispositif aux alentours :



- Nous prévenir en cas de désistement afin que nous puissions proposer le créneau ainsi libéré.

Nous nous excusons pour ces délais conséquents à la conjoncture actuelle et vous remercions de votre compréhension.

DÉBROUSSAILLEZ AVANT QUE LE FEU NE S'EN CHARGE

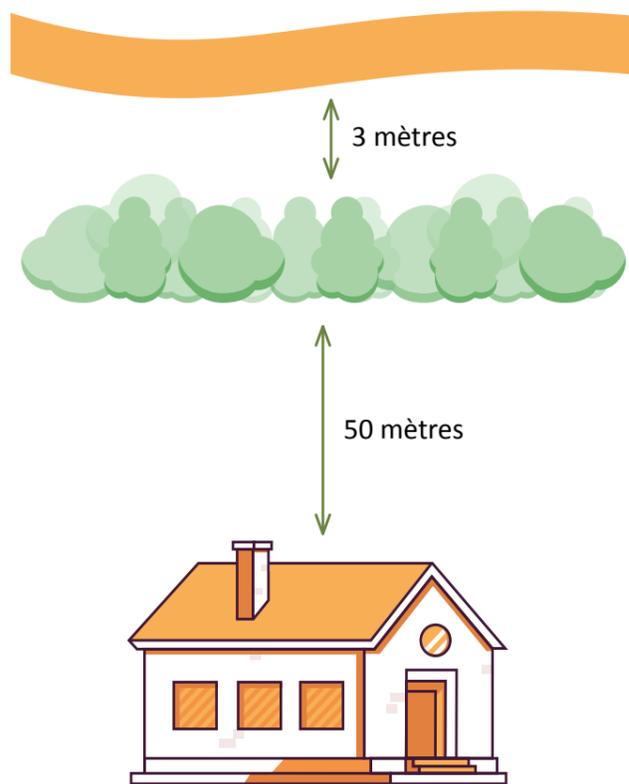
Inutile de rappeler combien nos pays méditerranéens sont sujets et vulnérables aux feux de broussailles et incendies de forêts. En Vaucluse comme ailleurs, chaque été amène son lot de tragédies : jusqu'à 200 départs de feu chaque année, 230 hectares de forêt partis en fumée en moyenne annuellement, habitations endommagées voire victimes humaines. Par conséquent, le débroussaillage constitue aussi bien un devoir vis-à-vis du bien commun qu'une obligation légale (art. L131-10 à 131-16 du Code forestier).

Si vous constatez sur le domaine public, des débroussaillages à faire, venez nous alerter au 04 90 51 42 63 ou à police.environnement@ville-orange.fr.

OÙ DÉBROUSSAILLER ?

Les obligations légales de débroussaillage (OLD) ne s'appliquent pas sur la totalité du territoire communal mais ne concernent que les propriétés situées dans les bois et forêts, landes, maquis et garrigues ou en zones dites "exposées" (moins de 200 mètres de ces zones boisées ou végétalisées). Les OLD prescrivent de débroussailler sur une profondeur de 50 mètres autour des constructions, installations ou chantiers (y compris les piscines) et d'au moins 3 mètres de part et d'autre des voies d'accès (privées et publiques). Le but est alors de constituer une rupture suffisante de la continuité du couvert végétal pour diminuer l'intensité et ralentir la propagation des incendies. Les OLD sont techniquement précisées par arrêté préfectoral. En zone urbaine, les propriétaires de terrains de type lotissements, ZAC, associations foncières urbaines et campings doivent débroussailler la totalité de sa parcelle, bâtie ou non.

À Orange, les principales zones concernées sont les terrains situés autour de la Colline Saint-Eutrope, des Aglanets et du Coudoulet, au Grès, aux bords de l'Aygues ainsi qu'autour du Lampourdier et sur les bords du Rhône. Cela concerne près de 3000 propriétaires.

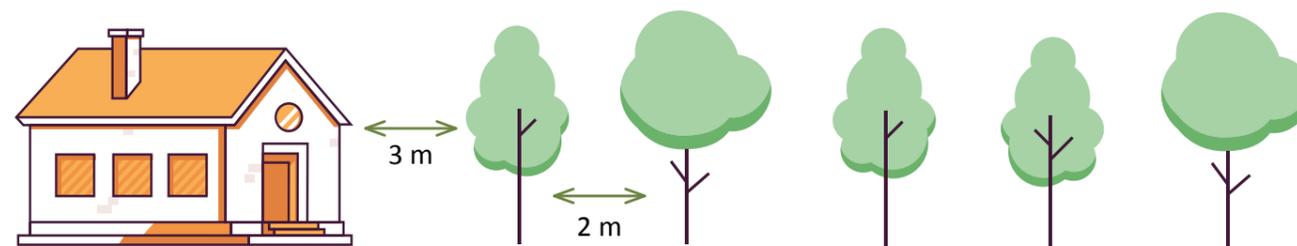


QUE DÉBROUSSAILLER ?

Il convient de réduire la masse des combustibles végétaux (broussailles, ajoncs, brandes, rondes, genêts, bourdaines, arbres morts ou tombés, etc.) et de maintenir en état débroussaillé toute l'année les terrains soumis aux OLD dont vous avez la charge. Toutefois, un débroussaillage n'est pas un défrichage : un terrain boisé ne saurait perdre son état boisé, il faut conserver de la régénération pour les futurs peuplements ! Il s'agit de créer une discontinuité dans le couvert végétal afin d'éviter la transmission du feu entre les arbres (mais aussi le long des troncs des arbres).

Pour ce faire, il faut supprimer tout arbre, haie végétale, branche d'arbre ou arbuste situés à moins de 3 mètres d'une ouverture ou d'un élément apparent de charpente et toute branche située à moins de 2 mètres de tout point du toit.

Il importe ensuite d'éliminer la végétation arbustive au ras du sol. Les arbres en densité excessive doivent être éclaircis de façon à ce que chaque houppier soit distant d'au moins 2 mètres l'un de l'autre. Seule exception : les arbres d'une hauteur dépassant 15 mètres qui auront



un élagage supérieur à 4 mètres. Les arbres restants doivent être élagués sous 2 mètres. À plus de 30 mètres des constructions, des îlots de végétation arborée d'une surface de 50 m² maximum séparés de 5 mètres les uns des autres pourront être conservés.

Quant aux rémanents ("déchets" issus du débroussaillage), ils doivent être systématiquement éliminés : soit en les broyant et en évacuant les broyats à plus de 10 mètres de l'habitation, soit en les incinérant, soit en les évacuant (en décharge autorisée ou en station

de compostage). Dans le département de Vaucluse, il est possible de brûler ses rémanents à condition de respecter certaines conditions : à plus de 200 mètres des terrains boisés ou assimilés, avec un vent de moins de 40km/h en rafale, en l'absence de pic de pollution atmosphérique, un brûlage entre 8h et 16h30, un désherbage de la zone de brûlage, une surveillance constante du feu, avoir l'autorisation préfectorale sur les périodes 1^{er} mars-15 avril et 1^{er} juin-15 octobre. **Le brûlage de déchets de jardinage non-issus des OLD ou d'activités agricoles et forestières est en revanche interdit.**

QUE RISQUE-T-ON ?

Outre des incendies et des destructions, en cas de non-respect des OLD, les propriétaires s'exposent à des sanctions et à une contravention pouvant s'élever à 1 500€. Le Tribunal peut vous mettre en demeure de réaliser des travaux et appliquer une astreinte de minimum 30€ par jour et par hectare non débroussaillé et pourtant soumis au OLD.

Indépendamment des poursuites pénales, le maire ou, le cas échéant, le représentant de l'État peut mettre en demeure le propriétaire d'exécuter les travaux de débroussaillage dans un délai qu'il fixe. Les propriétaires qui n'ont pas procédé aux travaux prescrits à l'expiration du délai sont passibles d'une amende de minimum 30€ m² soumis aux OLD. Après mise en demeure et en dernier recours, la commune peut pourvoir d'office à l'exécution des travaux, à votre charge.

En outre, l'assurance-habitation ne couvrira pas systématiquement les dommages en cas de sinistre. Enfin, cela peut aller sur le plan judiciaire : vous pouvez être mis en cause si la densité excessive de végétation sur votre terrain a facilité la propagation d'un incendie et être contraint d'indemniser les éventuels préjudices subis par des tiers.

Le Maire étant chargé d'assurer le contrôle de l'exécution des OLD, les policiers municipaux et les policiers environnementaux, mais aussi des agents de l'État (Police nationale, Préfecture, ONF) sont habilités à constater les infractions forestières.

DÉBROUSSAILLER SON TERRAIN C'EST CONTRIBUER À :

- > PROTÉGER la forêt, les espaces naturels facilement combustibles et la biodiversité ;
- > PROTÉGER votre habitation en évitant la propagation des flammes jusqu'à elle ;
- > PROTÉGER les personnels de la lutte contre les incendies et de ne pas concentrer autour des seules habitations les moyens de lutte contre les incendies.

Pour en savoir plus, et notamment sur les questions de débordement des OLD sur les propriétés voisines :

> Contacter la Police de l'Environnement de la Ville d'Orange au 04 90 51 42 63 ou à police.environnement@ville-orange.fr ;

> Consulter l'arrêté préfectoral du 18 février 2013 ainsi que Le guide du débroussaillage en Vaucluse réalisé par le Syndicat mixte forestier du Département de Vaucluse





BONNE OÛË POUR BIEN-ÊTRE

Depuis le 4 avril, un nouveau centre auditif a élu domicile à Orange. Gardois d'origine, Raphaël Liguori s'installe à Orange après avoir été diplômé de la faculté de pharmacie à Montpellier et fait ses armes dans le pays aixois. Il est assisté d'Héliane Le Ray Calfopoulos pour vous accompagner et prendre soin de votre audition. Cet audioprothésiste spécialiste de l'appareillage de l'adulte et de l'enfant propose des bilans auditifs gratuits ainsi que des essais d'appareils pendant un mois. Des prestations accessibles, d'autant que, depuis 2021 et la réforme du 100% santé, le reste à charge des appareils auditifs est réduit à néant.

ONÉCOUTE

846 boulevard Édouard Daladier - 04 65 00 06 22

Sur RDV du lundi au vendredi

9h00 12h – 14h00 18h00

POUR LA PAUSE-CAFÉ ET PLUS SI AFFINITÉS

L'histoire commence en 1907 avec le Café du Père Étienne, artisan torréfacteur d'Avignon. Elle continue avec ETIENNE Coffe & Shop, leader du coffee shop en France. Elle aboutit le 13 mars avec la boutique d'Orange, le plus grand magasin de la franchise.

Et quand un salon de thé à la française propose des produits dignes d'un "coffee shop" à l'américaine, cela donne un cadre accueillant et chaleureux où savourer une large gamme de cafés et de thés de qualité ainsi que de produits gourmands liés à cet univers (chocolat, infusions, viennoiseries, gaufres, accessoires, confitures artisanales, etc.). Chauds ou froids, les produits de cette carte riche sont à consommer sur place, servis à table, en intérieur ou en terrasse, ou bien à emporter. À emporter également les quinze variétés de cafés moulus, en grains, en dosettes ou bien les thés préparés par la maison, véritable créatrice de saveurs.

ETIENNE COFFEE & SHOP

Centre commercial Orange les Vignes

09 81 37 78 83

8h30-19h30 du lundi au samedi

13h30-18h30 le dimanche



RENDRE PLUS BELLE LA VIE

Avec les périodes de réclusion que nous avons connues, nous avons pris conscience de la nécessité de soigner son intérieur, que l'on parle de l'âme comme de la maison. C'est exactement la démarche que suggère ce nouveau magasin-concept pour la maison : la décoration de la maison comme moyen d'améliorer son quotidien, comme amorce de la "belle vie". Ouverte depuis le début du mois d'avril, la boutique propose tous les articles pour ce faire, de la vaisselle et des arts de la table au textile en passant par les luminaires et les bougies. Mais cette approche ne saurait être de mauvais aloi. Les produits vendus s'inscrivent dans une éthique certaine avec des matières naturelles et des articles artisanaux locaux (bougies de l'Isle-sur-la-Sorgue, savons de Lauris, etc.).

LA BELLE VIE

34 place A. Bruéy

Du mardi au samedi

10h30-12h30 – 14h15-19h

C'EST BIEN, C'EST BIO, C'EST BOBOBIO !

En constatant le manque d'offre bio dans le centre-ville d'Orange, Maryline Bérenger a décidé de lancer, non pas une épicerie, mais un "concept store" : du 100% bio, non seulement pour les fruits, légumes et épicerie sèche, mais aussi pour d'autres produits frais comme les viennoiseries, des boissons dont le vin, des produits surgelés, des produits d'hygiène et de beauté, etc. Si les produits en vrac sont à venir, les partenariats avec les producteurs locaux se tissent progressivement (farine de petit épeautre de Sault, pain de Malaucène, ...). Et tout est fait pour éviter le gaspillage : pain à la coupe, œufs au détail ou en boîte, pommes de terre ou oignons sans filet. Mais un "magasin conceptuel" offre davantage encore de propositions : ustensiles de cuisine, fontaines de filtration d'eau, extracteurs à jus, vitaliseurs de Marion, linette, coin cuisine, boissons chaudes, petits déjeuners et goûters à emporter, des livres (les "bibles" du bio) à consulter dans un fauteuil, ... Enfin, tous les produits vendus dans le magasin sont disponibles en commande sur leur site internet marchand, en retrait automobile, en retrait en magasin ou en livraison.

Fort de ses 20 ans d'expérience comme épicier et de son expertise dans les régimes alimentaires, son associé-compagnon mettra un point d'honneur à conseiller les clients, du néophyte à l'expert.

BOBOBIO

20bis rue Victor Hugo (à l'angle avec la Rue Notre-Dame)

Du lundi au samedi - 7h – 19h30

04 90 59 60 88 - <https://bobobio-epicerie.fr>



UNE CHAMBRE D'HÔTES-RESTAURANT TRÈS À PROPOS

Oubliez les restaurants banals et les chambres d'hôtel impersonnelles ! À l'À propos, tout est fait pour transmettre une ambiance familiale. Dans l'équipe, vous pouvez ainsi demander Sébastien, le père, les trois fils, la belle-fille et les amis, anciens camarades de chambrée de l'internat du Lycée hôtelier de Tain-l'Hermitage. Ayant grandi ensemble, ils se partagent désormais, qui la gestion du bar, qui celle du restaurant ou des quatre chambres d'hôtes, vastes suites de 55 ou 60m2 avec salon séparé. Ensuite, tout cela se déroule dans le cadre d'un ancien hôtel particulier du XIXème siècle, vraisemblablement résidence secondaire de riches négociants en vin. Et l'on s'y croirait presque à la maison (mais une maison de qualité) : une carte de restaurant courte mais fréquemment renouvelée pour servir des produits les plus frais et les plus locaux possible, des plats familiaux, une ambiance par jour de la semaine (par exemple, le mercredi, c'est plat en sauce et le vendredi, c'est braséro), trois salons d'une dizaine de couverts pour une atmosphère assez intimiste, un grand jardin fleuri et arboré de 2000m2 ... Et pour les soirées à rallonge des beaux jours, un terrain de boules, une piscine et un solarium à l'abri des regards sont à la disposition des clients. Une destination à recommander aux professionnels et touristes de passage mais aussi aux Orangeois désireux d'un moment convivial..

L'À PROPOS

Café-restaurant du mardi soir au dimanche midi.

Chambre d'hôtes, tous les jours de l'année (arrivée à 15h, départ à 11h), à partir de 130€.

15 avenue Frédéric Mistral - 04 88 84 12 19

POUR ÊTRE UN COQ EN PÂTE SANS SE FAIRE PLUMER



Vous n'avez qu'une brève pause méridienne et vous en avez assez de mal manger sur le pouce ? Vous êtes las des sandwiches aseptisés avant de prendre ou en sortant d'un train ? Papy Poule est fait pour vous : à deux pas d'une gare en pleine restructuration, une rôtisserie et snack-bar adeptes du "vite et bon". Ce sont donc de belles pièces de toutes les viandes, de jolis poulets fermiers entiers ou en moitié, des bagels, des poke bowls, des tartares de poisson et de viande, etc. qui sont proposés à des prix raisonnables (10€ le plat du jour, menu complet à 19€ et plats de la carte entre 9 et 13€) et avec une qualité certaine (95% de bio, locavorisme favorisé). Et cette véritable cuisine familiale issue du marché est à consommer à emporter, en livraison, en "clique et rapplique" ou à déguster sur place.

Après quatre ans de "bistronomie" chez Marius, M. et Mme Albenque entendent aussi faire de leur nouvel établissement un véritable lieu de vie avec une partie épicerie fine, du mobilier d'antiquaires et des objets artisanaux en vente, des objets d'art exposés, des livres à consulter, etc. Un service de traiteur pour les réceptions et mariages vient aussi couronner cette offre bien complète.

Bref, de quoi insuffler un nouvel esprit dans un quartier en plein renouvellement.

PAPY POULE
89 avenue Frédéric Mistral (en face de Marius)

UNE ENSEIGNE HAUTE EN COULEURS

Avec l'aide de la Mairie, Orange compte désormais une boutique unique dans le sud-est de la France : la Fabrique des couleurs, qui porte très bien son nom. Effectivement, ce magasin spécialisé dans le monde de la peinture distribue la marque de peinture San Marco et dispose d'une machine à teinter qui, grâce à son logiciel doseur, permet d'obtenir des milliers de teintes des nuanciers. Encore mieux, la marque vénitienne propose la gamme Paeninsula qui ambitionne de reprendre les teintes des toiles des grands maîtres italiens. On l'aura compris, nous avons affaire à une peinture de qualité (biosourcée, absence de COV) – et ce sont des applicateurs qui parlent – et à prix raisonnable (notamment du fait de son bon couvrant).

Professionnels et particuliers trouveront également tous les articles autour la peinture : vernis, parquets, béton ciré, sols PVC, décoration, enduits décoratifs, papiers peints hauts-de-gamme, produits abrasifs, brosse, produits de nettoyage, dissolvants et diluants. Des marques 100% européennes (France, Italie, Espagne) et gages de qualité.

LA FABRIQUE DES COULEURS

16 avenue Henri Fabre
04 13 07 81 84
Du lundi au vendredi



L'ART DE LA BOISSON DIVINE



Est-ce un hasard si cette nouvelle cave-conseil se trouve face au Théâtre Antique, construit par les mêmes Romains qui ont prodigieusement développé la culture de la vigne sur nos terres ? En tous cas, les trois caves voûtées sous la boutique prédestinaient celle-ci. Ouverte depuis la mi-mai, elle propose, après une rigoureuse sélection, des vins en direct de petits producteurs. Très demandés, tant par les touristes que par les Orangeois, les vins à la vente sont majoritairement de la Vallée du Rhône. Mais les autres vignobles de France ne sauraient attendre. Les autres boissons vendues privilégient également les productions locales et régionales : bière belge d'Orange, rhums de Montoux infusés aux fraises de Carpentras ou aux citrons de Menton, spiritueux de Gap, clairette de Die, etc. Quelques produits d'épicerie fine (huile d'olive, vinaigre, olives de Vaison, biscuits salés) viennent compléter cette offre soignée. Il va également falloir pousser la porte de l'enseigne pour ses animations œnologiques : Léna Péquignot, Strasbourgeoise passée par le Lycée viticole d'Orange et l'Université du vin de Suze-la-Rousse, caviste fière de son indépendance, se fera un plaisir de vous apprendre à déguster et de vous faire découvrir de nouveaux domaines.

L'ART DIT VIN

45 rue Caristie - 04 32 85 43 95 - lartditvin84@gmail.com
Ouvert tous les jours du mardi au dimanche de 10h30-19h

LE GRAND HÔTEL A FAIT SA MUE

Hôtel de charme en plein cœur du centre historique de la Cité des Princes, le Grand Hôtel a vu son intérieur totalement refait : pas un centimètre-carré qui n'ait été rénové de l'automne 2021 à mars 2022 ! Grâce à la volonté de Franck Jaulneau, son repreneur, et au talent de Claire Annicchiarico, son architecte, cette belle maison bourgeoise du XVIII^{ème} siècle affiche désormais d'une décoration élégante, soignée et légèrement vintage (Années Folles).

À l'instar de la décoration, le confort offert par ce boutique-hôtel de 40 chambres devait être digne de ses quatre étoiles : une terrasse ombragée de micocouliers sur une calme placette, de savoureux petits déjeuners en buffet, un bar, un spa et un sauna, deux jacuzzis, une piscine extérieure à l'abri des regards, une salle de sport, une salle de réunion (avec tout le matériel nécessaire pour y organiser des événements, qu'ils soient professionnels ou privés).

Enfin, l'hôtel ne serait pas si "Grand" s'il n'avait pas son restaurant gastronomique, Aurasice, en hommage à la longue et riche histoire d'Orange. Y est servie une cuisine authentique et créative, de saison et enracinée : fruits et légumes (pour la plupart bio) provenant du pays d'Orange ou des Alpilles, viandes françaises, volailles d'Ardèche, poisson de Méditerranée, épeautre du Ventoux...

Orange est fier de compter dans son cœur historique un tel établissement à quatre étoiles, indépendant et authentiquement provençal.



LE GRAND HÔTEL D'ORANGE

8 place de Langes - 04 90 11 40 40
Ouvert tous les jours, sauf en janvier-février
Arrivée à 15h, départ à 11h
welcome@grandhotelorange.com
<https://www.grandhotelorange.com>

RESTAURANT AURASICE

Tous les matins, midis et soirs du mardi au samedi.

ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUE & LOGEMENT : L'ÉTAT NUIT GRAVEMENT AUX COMMUNES

On le sait depuis des décennies, et Orange a eu à en pâtir plus souvent qu'à son tour, l'Etat impose des contraintes fiscales et réglementaires aux collectivités qui les pénalisent gravement dans leur développement économique et urbain, laissant des exceptions à sa discrétion ou au copinage politique.

A cela s'ajoutent des coupes budgétaires sévères dans les dotations accordées aux communes dont il est désormais certain que Bercy veut la disparition. On se souvient des 47% la DGF retirés aux villes et villages de France par François Hollande. On peut y ajouter les 13 milliards d'euros économisés sur le dos des collectivités entre 2017 et 2022, et la suppression de la taxe d'habitation voulue par Emmanuel Macron*. Ce « cadeau » de l'Etat aux locataires est typiquement une mesure socialiste : un avantage avec l'argent des contribuables, comprendre la classe moyenne qui supporte toutes les charges.

En effet, l'Etat s'est engagé à compenser le manque non perçu par les communes, déjà privées de la taxe professionnelle il y a plus de 10 ans (elle représentait la moitié du revenu des communes) et de la CFE de substitution directement affectée aux intercommunalités... Le souci étant que les compensations décidées de manière unilatérale par l'Etat se font sur la base des prélèvements de 2017, et ce sans tenir compte de l'inflation extraordinaire que nous subissons et des éventuelles augmentations de population.

Bref, c'est peu de dire que la marge financière des communes s'amenuise comme peau de chagrin, et ce uniquement par la seule volonté de l'Etat qui se recentralise avec une volonté

* rappelons ici que les oppositions communiste et LREM ont votées pour François Hollande et Emmanuel Macron ces dix dernières années.

LES ELUS DU PRINTEMPS POUR ORANGE vous souhaitent un bon début de saison estivale et vous invitent à une petite réflexion : Quelle différence entre populisme et prise en compte de l'opinion du peuple ?

Prendre en compte l'opinion du peuple, c'est associer les gens aux décisions politiques, comme à Bollène lorsque la nouvelle municipalité met en place un conseil citoyen participant aux décisions de la commune. Le populisme, c'est l'instrumentalisation de certaines opinions, comme lorsque la municipalité d'Orange fait venir un polémiste en pleine campagne électorale, aux frais du contribuable. D'ailleurs, on peut ici se poser la question de la bonne utilisation des fonds publics. Lorsque la Mairie invite cet avocat bien connu pour ses positions controversées lors de la pandémie, combien ses frais de prestation et de déplacement ainsi que la campagne d'affichage ont-ils coûté au total ? Le mot gratuit apposé sur les affiches n'étant là que pour masquer une réalité : le véritable payeur c'est le contribuable orangeois ! Lorsqu'on lit que les structures métalliques, place Bruey, (censées remplacer les arbres coupés depuis 4 ans et jamais replantés) et les totems devant le théâtre municipal ont coûté 50.000 €, on peut se demander si l'expression « gabegie financière » que Jacques Bompard affectionnait tant, n'a pas trouvé avec son fils, sa meilleure définition...

Ce qui est sûr, c'est que ces dépenses ne servent pas l'intérêt des Orangeois. Si vous souhaitez nous contacter, n'hésitez pas à nous écrire par mail : leprintempspourorange@gmail.com
Carole Normani, Bernard Vatou, Christian Gastou, Ronan Proto

d'autant plus jacobine qu'il s'est dépouillé de ses droits régaliens à des entités supranationales, et hors de la vue des électeurs.

Mais ce n'est pas fini ! Le candidat Macron avait annoncé en mars 2022 qu'il prévoyait encore 10 milliards d'euros d'économies sur les dotations de fonctionnement versées aux collectivités locales. Comme il a été largement réélu grâce au travail d'équipe de Marine Le Pen, nous savons à quoi nous attendre : au pire.

Mais avant de nous projeter, soldons déjà le passif. Par exemple avec les décrets d'application (n° 2022-762/763) décidés par le gouvernement sur le logement et l'artificialisation des sols qui n'entend aucun ajustement malgré des situations extrêmement différentes selon les localités et les contraintes économiques ou naturelles. Même les grands projets d'intérêt collectif type TGV sont remis en cause. Et là, ce n'est pas la Ville d'Orange qui se plaint, mais les deux chambres du Parlement lui-même qui s'est fait envoyer balader par deux fois par le gouvernement. Et ce, avec un tel dédain que les plus fiefés admirateurs de la Macronie ont pris la plume pour dire tout le mal qu'ils pensaient d'un Etat autiste. Un sénateur béat du Vaucluse n'en revient toujours pas et écrit : « ces décrets sont à la fois un déni de démocratie (...) et un modèle de technocratie ». Bienvenue dans le monde merveilleux d'Emmanuel Macron où toute forme de contestation vaut une descente de gendarmes au lycée et dans lequel les institutions sont aussi mal traitées que le peuple des ronds-points et des provinces.

LA PERTINENCE DE NOS PROPOSITIONS

A l'emplacement de l'ancien magasin Feste et Coulon, boulevard Daladier là où Jacques Bompard envisageait un parking, nous proposons la construction d'une résidence intergénérationnelle avec une offre de logements adaptés aux seniors mixé à des appartements pour les jeunes et les familles, avec des lieux de vie communs et un projet social partagé. Nous nous félicitons de la position des Bâtiments de France qui s'est opposée à la réalisation d'un parking et qui a conduit le Maire à revoir sa copie. Aujourd'hui, il est question de résidence médico-sociale pour les seniors, cela va dans le sens de notre proposition. Nous avons constaté que Primosud qui acquiert l'ilot Feste et Coulon est l'origine avec Grand Delta Habitat d'une résidence intergénérationnelle à Entraigues. Le Maire d'Orange pourrait s'inspirer de cette réalisation.

Fabienne Haloui et Patrick Savignan
Décidons Orange Solidaire et Ecologique

AUTORISATION PREALABLE PERMIS DE LOUER - ET APRES
Cette décision votée en conseil communautaire est en vigueur au 01/06 sur un zonage du centre ancien de notre ville. Même si l'insalubrité est un sujet réel, je regrette l'absence de critère d'ancienneté ou de spécificité des logements, l'absence de mise en place à titre expérimental au risque d'alourdir le taux de logements vacants et le délai de mise en location.
Yannick Cueur

EXPLOITATION DE CARRIÈRES

DELORME
Carrières & recyclage BTP



TRAVAUX PUBLICS ET PRIVÉS

SOLUTP
Terrassement - VRD



TRANSPORTS LOCATION D'ENGINS

LOKIS
Transports & locations



FABRICATION DE BÉTON BPE

BÉTON SUD 84
Béton prêt à l'emploi



Nos innovations





STABICUBE



GABIONS pro

DELORME
ENTREPRISES



Tél : 04 32 80 71 20 - Mail : delorme@delormetp.fr - <http://www.delorme-entreprises.fr/>

BENNE ORANGE

Transport de déchets
Location de bennes

946, V.C.9 le Prince
84 100 ORANGE
Tel : 04 90 34 40 36
Fax : 04 90 34 69 34
benneorange@orange.fr





BRAJA VESIGNE

TRAVAUX PUBLICS & ROUTIERS
V.R.D. - CARRIÈRES
CENTRALES D'ENROBAGE

21, avenue F. Mistral - BP 50071
84102 Orange Cedex
Tél. 04 90 34 34 42 - Fax. 04 90 34 48 22

Dépôt : Z.A. Les Plantades - 84430 Mondragon
Tél. 04 90 40 57 30

Centrales d'Enrobage
Pierrelatte / Tarascon / Piolenc
04 75 54 77 57 / 04 90 91 54 66 / 04 90 11 70 90



Réalise depuis plus de 20 ans, différents types d'Aménagements. De la ZAC au Terrain à Bâtir en lotissement, **TERRES DU SOLEIL** achète et vend tout type de FONCIER.

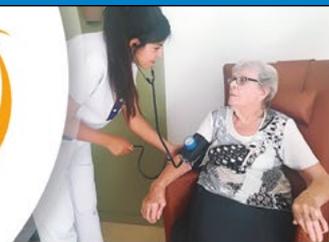
47 rue SAINT MARTIN
84100 ORANGE

Tél. 04 90 34 18 92

vaucuse@terresdusoleil.com
www.terresdusoleil.com



s.e.d.n.a.
FRANCE
L'EHPAD RÉSIDENTIEL



• RÉSIDENCES RETRAITE MÉDICALISÉES •



Résidences
de Standing

Aide aux aidants
familiaux

Accompagnement
et soins 24h/24

Unités spécialisées
dans la prise en charge
de la maladie
d'Alzheimer

Courts séjours
ou séjours
permanents

www.ehpad-sedna.fr

Résidence
La Deymarde
04 90 51 33 90

Résidence
Raoul Rose
04 90 34 30 82

Résidence
Le Sacré Cœur
04 90 11 52 00